

Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

brassage & mixité sociale
participation emploi
photo **semaine**
jeunes **AJT** animer
plaisir **bal**
autonomie **du** citoyens
musique partager
colocation * **50 ANS**
FJT Bayonne
logement
écriture
stage
formation **apprentis**

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Bayonne
Exposition et portes ouvertes

Bal le 7 octobre à 20h, Place Montaut

(Maison des associations en cas de pluie)
avec Ray Layzelle, groove, funk, soul...

programme complet sur www.arcad64.net



Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

Le FJT (Foyer des jeunes travailleurs) Côte basque fête ses 50 ans. Il apporte depuis 1960 une réponse adaptée à la demande des jeunes au Pays basque, diversifiant sa gamme de logements au fil des années et au gré des lois régissant le logement et l'action sociale. De Bayonne à Hendaye, le FJT Côte basque gère ainsi quelque 100 logements : des studios en résidence collective, des appartements de ville et des appartements en colocation.

Jeunes salariés, apprentis, stagiaires, saisonniers ou en emploi précaire... trouvent ainsi une solution de logement adaptée à leur situation. Ils trouvent aussi auprès de l'équipe du FJT et des autres résidents, un moyen de sortir de leur isolement, un accompagnement vers l'autonomie, l'emploi et la vie active. Une dynamique collective est créée pour ses jeunes qui pour beaucoup viennent d'ailleurs (d'autres régions de France mais également de pays plus éloignés tels la Chine, le Japon, le Mexique, le Sénégal, la Tunisie...).

Les résidents, ambassadeurs de cet anniversaire deviennent artistes d'un jour. Les photographies, textes et musique produits lors des ateliers encadrés par des artistes de talent, Marie Cosnay, écrivaine, Géraldine Guyon, photographe, et Ray Layzelle, musicien seront présentés au grand public dans la semaine du 4 au 8 octobre.

En écho au Livre Vert « Reconnaître la valeur de la jeunesse » rendu public en juillet 2009, cette semaine AJT du FJT fait ainsi la part belle à la créativité et au besoin d'engagement de la jeunesse par des actions valorisantes.

ÉDITORIAL

Le FJT a 50 ans! Que de changements depuis les années 60!

Les jeunes ont changé. Ils sont plus nomades, plus autonomes, plus exigeants aussi, mais leur insertion sociale et professionnelle constitue pour la plupart, un véritable parcours du combattant et pour les pouvoirs publics un enjeu majeur.

Le FJT de Bayonne a changé aussi. Il est loin le temps de la promiscuité des chambres partagées, de la contrainte de la restauration collective obligatoire et de l'artifice de l'absence de mixité! Le FJT a su s'adapter lorsqu'il le fallait, tout en conservant les valeurs d'origine.

GÉRARD JULIEN

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL FJT CÔTE BASQUE

LIEU :

« Exposition textes et photographies » Place Montaut (octobre) et Bibliothèque centre-ville (novembre)

« Portes ouvertes » du FJT Côte Basque 42, Rempart Lachepaillet

Bal le 7 octobre, Place Montaut à 20h (en cas de pluie Maison des associations)

DATE / HORAIRES :

« Portes ouvertes » du FJT Côte Basque du mercredi 6 au vendredi 8 octobre de 10h à 20h.

Exposition, Place Montaut du 4 au 8 octobre

Exposition, Bibliothèque centre-ville du 15 au 27 novembre

RENSEIGNEMENTS :

PUBLIC :

FJT Côte basque

00 33 (0)5 59 59 33 30 • www.fjtcotebasque.com

PRESSE :

Virginie BARO

00 33 (0)6 88 79 54 93 • virginie.baro@arcad64.net • www.arcad64.net

Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

BREF HISTORIQUE : LES FJT EN FRANCE

XIX^e Premiers accueils religieux des jeunes

1941 1^{er} FJT à Tours

1954 Fédération des FJT (400)

1957 Financement des FJT sur des crédits d'Etat

1971 Allocation logement pour les jeunes travailleurs de moins de 25 ans

1979 Convention CNAF, prestations socio-éducatives

1989 Réhabilitation des FJT

2008 Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

2009 Loi de mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion

2009 Création du Haut-commissariat à la jeunesse

2010 Ministère de la jeunesse et des solidarités actives

DU FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR AU FJT CÔTE BASQUE

1960, l'association du « Foyer du Jeune Travailleur » voit le jour, la décision de construire un bâtiment pour accueillir le Jeune travailleur de moins de 25 ans est prise. Il ouvrira pour la première fois le 23 avril 1963.

Répondant à une réelle nécessité, le bâtiment ne désemplit pas les premières années.

Dans les années 70, il prend en charge la restauration universitaire. Dans les années 80, le Foyer accueille de nouveaux publics, dont les étudiants.

Après des années déficitaires, en 1988, commencent des travaux de réhabilitation offrant aujourd'hui encore des studios aménagés confortables répondant à la demande des jeunes. Le Foyer devient mixte. De 50 lits non mixtes en 1963, ce sont aujourd'hui une centaine de logements de Bayonne à Hendaye que gère le FJT Côte basque qui accueillent quelques 250 jeunes par an, pour quelques semaines voire quelques années.

La célébration du cinquantenaire de l'association est l'occasion de montrer que le FJT a su évoluer avec son temps offrant des logements adaptés à la situation des jeunes. Pour preuve l'ouverture l'an prochain, d'une nouvelle résidence FJT conçue sur le modèle des résidences universitaires et dédiée plus particulièrement aux jeunes en formation par alternance. Le FJT poursuit ses missions d'action sociale et d'accompagnement vers l'autonomie, vers l'emploi, crée une dynamique collective d'accueil.

LA SEMAINE AJT DU FJT

Durant la semaine, les talents des jeunes résidents sont mis à l'honneur au travers de leurs écrits, de leurs photographies et de leurs interprétations musicales. Ils se révèlent afin de mieux les comprendre. A vocation pédagogique, les ateliers d'écriture, de photographie et de musique ont pour objectifs d'observer, de partager et de se révéler sous des approches artistiques.



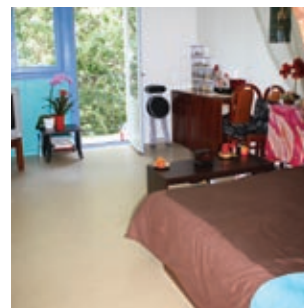
Repas pris au Foyer



Logements à Anglet



Espace multimédia



Studio Rempart Lachepaillet à Bayonne

Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

Art. 12. — I. — Le Gouvernement est autorisé, après avis du conseil supérieur des habitations à loyer modéré, à apporter à la législation applicable aux organismes d'habitations à loyer modéré les modifications propres à améliorer les conditions d'activité de ces organismes.

II. — Le Gouvernement fixera :

— les conditions dans lesquelles des conventions pourront être passées par les organismes d'habitations à loyer modéré, en vue d'assurer la construction de logements pour fonctionnaires, pour militaires et pour agents des établissements publics, entreprises nationales et sociétés d'économie mixte ;

— les conditions des conventions spéciales de location à conclure par les organismes d'habitations à loyer modéré avec les services de la gendarmerie et les services organisés de lutte contre l'incendie.

III. — Le Gouvernement prendra toutes dispositions en vue de permettre aux organismes d'habitations à loyer modéré de mettre des logements-foyers à la disposition des jeunes, qu'il s'agisse de travailleurs, d'apprentis ou d'étudiants, ou à la disposition des vieillards.

Le Gouvernement prendra également toutes dispositions pour faciliter, en tant que de besoin, la création et le fonctionnement d'organismes spécialisés qui seront chargés de la construction et de la gestion des logements-foyers destinés à ces jeunes ou à ces vieillards.

EXTRAIT DE LA LOI DE 1957 CRÉANT LE PRINCIPE DU FINANCEMENT DE L'ÉTAT DES FOYERS
LOGEMENTS

Extraits de la loi n°57-908 du 7 août 1957 favorisant la construction de logements et les équipements collectifs

Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

ECRITURE : VISION D'AVENIR

Objectifs :

- Travailler son imaginaire, sa fantaisie
- Surmonter la page blanche
- Découvrir le plaisir de l'écriture et de la littérature
- Se découvrir et partager
- Rien n'est définitif, remises en question perpétuelles
- Découvrir la puissance des mots

Ce à quoi je pense toujours en préparant ce qu'on appelle des ateliers d'écriture, c'est à ne pas effrayer : l'écriture, l'atelier, voilà des notions qui peuvent avoir un goût scolaire. Le scolaire s'est montré violent parfois et il a su exclure : des adolescents, de jeunes adultes peuvent craindre que les mots soient encore un lieu de contrôle, un lieu de «faute» possible - d'orthographe bien sûr...

Se rendre compte que la formation, le plaisir, la recherche du langage, du langage juste, la quête de l'image, le refus du cliché, les déplacements sémantiques, ça se mène, en continu, loin de l'école et d'une manière qui nous est joyeuse et simple. Simple, vraiment.

Cet été, j'ai eu une surprise. Les jeunes adultes ou adolescents m'apprennent beaucoup : leur curiosité, leurs nombreuses références, leur culture, leur enthousiasme et leurs textes m'impressionnent.

Sentiment d'étonnement toujours renouvelé : avec telle image, avec tel paysage sonore, avec telles images intérieures, nous avons rêvé et donné une forme à écrite à notre rêve. Et c'est beau.

Marie Cosnay, juillet 2010

Loin de l'image de l'écrivain enfermé dans sa tour d'ivoire, Marie Cosnay tient à partager son goût de la littérature. Elle mène de front un travail exigeant d'écrivain et de traductrice d'auteurs anciens, parallèlement à un métier de professeur en lettres classiques. Ses histoires habitent des univers inquiétants, aux portes de l'étrange, et interrogent les réalités cachées derrière les apparences.

Habitée à faire émerger les mots, elle se confronte à tous les publics :

adolescents (collège « ambition réussite Lormont ; collèges ZEP de la région de Clermont-Ferrand ; tickets découverte de la ville de Bayonne, École de la deuxième chance à Nîmes et Marseille ; Foyer des jeunes travailleurs à Bayonne), adultes (en maison d'arrêt, Bayonne ; dans des bibliothèques, à Beyrouth, Angers, Paris, Lille, La Roche-sur-Yon, Marseille, Clermont-Ferrand), publics âgés (Foyer soleil à la ZUP et MVC Balichon à Bayonne)

Bibliographie

Elle a publié des textes dans les revues *Petite, Arpa, Présages, Rivaginaires, Florilèges, Le Nouveau Recueil, La Polygraphe et Fario*. Outre quatre livres aux éd. Cheyne depuis 2003 (*La Langue maternelle* - 2010, *Trois meurtres* - 2008, *Adèle la scène perdue* - 2005, *Villa chagrin* - 2003) elle a publié chez Verdier (*Villa chagrin* - 2006) et chez Laurence Teper (*André des ombres* - 2008, *Entre chagrin et néant* - 2009, *Noces de Mantoue* - 2009...) ainsi qu'au Bruit des autres. 2008 *Il me sera difficile de venir te voir*, livre collectif dialogue avec Jean-Luc Raharimanana. A propos des questions d'identité et des politiques d'immigration. Vents d'ailleurs

2009, résidence d'écriture à Florence Mission Stendhal du Ministère des affaires étrangères : *Nova*, à Florence, Fario

2010 *Hypsipyle*, traduction des fragments d'Euripide, Etude de la pièce, Fario.

Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

PHOTOGRAPHIE : PORTRAITS DE JEUNESSE

Objectifs :

- Dépasser le visible, raconter des histoires, mettre des intentions
- Regarder, observer, analyser
- Apprendre des techniques et des notions d'esthétisme
- Développer sa créativité

Cet atelier devrait permettre aux jeunes de prendre le temps de regarder plus attentivement le monde qui les entoure et de prendre un peu plus conscience de leur quotidien. N'oublions pas que le portrait reste un mode privilégié pour l'exploration sociale. Le reportage, la mise en scène, la dérision, la forme narrative et bien sûr l'identité sociale sont des pistes qui pourront être explorées durant cet été. Nous avons d'ailleurs vu ensemble comment des photographes contemporains abordent ces différents points de vue dans leurs images. Ce public de jeunes adultes m'a paru réceptif aux images proposées et aux enjeux de l'atelier.

Des questions plus techniques sont également abordées tout au long des séances, mais elles ne sont pas une fin en soi, elles doivent à mon sens servir les images et les désirs de ces jeunes photographes.

Observer, enregistrer et partager rythment les semaines à venir...

Faire l'expérience de l'autoportrait pour mieux se découvrir et se révéler, la photographie permet aussi cela!

Géraldine Guyon, juillet 2010

Diplômée de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts de Marseille en 2003, Géraldine Guyon s'est spécialisée dans l'art photographique et vidéo. De son voyage d'étude en Amérique Latine, Cuba, Guatemala, Mexique en 2002 elle a réalisé les séries : *Intrus* et *Vendedoras de Praia*.

Habitée à animer des ateliers, elle a notamment encadré des ateliers photo à la Médiathèque de Biarritz, a enseigné les arts appliqués au Lycée Cantau à Anglet et enseigne à l'Ecole française Ferdinand de Lesseps à Barcelone en arts visuels.

Parallèlement cette jeune artiste de 30 ans, développe son travail artistique et a participé à des expositions collectives d'importance : *Rencontres internationales de la photographie de Arles*, *Anatomia Anonima* à Barcelone, *Kirsten* à Paris 9^e, *Répercussions* à Marseille.

Expositions individuelles : *Marie-Rose* à Bayonne, *Rencontres* à Anglet, *Vamos!* Lille 2004

« J'élabore un univers fait d'attention aux objets et aux formes inscrites dans le monde qui nous entoure qui, d'habitude et par habitude, sont inaperçus. Par mon regard s'opère une sorte de révélation du quotidien qui en est aussi une métamorphose. La photographie me semble être le parfait moyen pour révéler une part, parfois inconnue, de notre réalité et de notre quotidien. »

Mémoire, théâtralité du quotidien, récit sont les champs traversés par Géraldine Guyon.



Atelier photographie



Atelier photographie



Atelier écriture :
écouter les sons de la ville



Atelier écriture

Semaine AJT du FJT à Bayonne

4 au 8 octobre 2010

Place Montaut et FJT Côte basque

MUSIQUE : RYTHMES, SOUL AND GROOVE

Objectifs :

- Apprendre les bases : structure, harmonie, théorie et technique
- Ecouter et partager des goûts et des envies
- Respecter l'autre pour travailler en collectif
- Sortir le meilleur de soi dans un objectif de groupe

Les ateliers sont mis en place pour développer et travailler les idées en groupe tout en apprenant des fondamentaux théoriques : structure, harmonie et les technique. A travers le loisir, on met en parallèle le monde du travail et le travail artistique : écouter, sortir le meilleur de soi, jouer collectif.

Les ateliers musique sont un moment de partage privilégié où j'apporte mes connaissances musicales avec les amateurs pour ouvrir leurs horizons afin qu'ils découvrent la richesse et la magie des notes de musique.

Ray Layzelle, juillet 2010

Diplômé de la célèbre école d'art B.R.I.T. (British Record Industry Trust School of Performing Arts), Ray a baigné dans la musique dès l'âge de 4 ans. Avec un parcours musical sans faute, Royal School of Music de Londres avec mention, le saxophone alto avec pour modèle Charlie Parker, il est sélectionné pour faire partie du London Fusion Orchestra où il attire l'attention des musiciens les plus fameux de la scène jazz britannique.

Il rencontre ensuite George Martin, le producteur des Beatles, qui lui propose d'enregistrer dans les mythiques studios d'Abbey Road. A 18 ans, il obtient une bourse du Berklee College of Music de Boston aux U.S.A. Avec un talent pour l'improvisation et la composition, il remporte à la même période le prix du meilleur musicien compositeur du concours "Panasonic Rock School", alors que les juges sont le pianiste Jools Hollands et la célèbre chanteuse Latoya Jackson. Mélangeant hip-hop, jazz, reggae, soul, il vient de publier *Songs in a key of... Ray*

LE BAL DU 7 OCTOBRE

C'est un programme groovy pour danser que propose Ray. Outre ses chansons de son dernier album, des grands tubes de Marvin Gaye, Prince, Maceo Parker raviront tous les publics.

Eric Oxandaburu à la basse, Jérôme Martineau à la batterie, Cédric Bernardot au trombone et Stéphane Barbier au saxophone accompagneront Ray Layzelle pour faire danser le public.



COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS :

« Un moment de détente où l'on peut se perdre dans l'univers des mots et ne penser à rien d'autre. » Eugénie, 25 ans

« C'était très bien, les intervenants sont très patients. » Pubin, 25 ans

« Ateliers sympatiques, conviviaux, enrichissants grâce aux intervenants. De bonnes séances à venir. » Sarah, 20 ans

« Des ateliers enrichissants, une ambiance conviviale, des rencontres intéressantes. Ces ateliers illustrent la vie au foyer. » Delphine, 20 ans

Visite municipale au Foyer du jeune travailleur qui ouvrira ses portes en 1963

Le Foyer du jeune travailleur sera terminé à la fin de l'année. Le docteur Grenet, maire, l'a annoncé lors de la visite du chantier que la municipalité a effectuée vendredi après-midi, sur ce boulevard Lache-paillet, où le nouvel immeuble s'appuie à la fois sur les vieux murs de l'enceinte gallo-romaine et sur les remparts de Vauban.

Pour cette inauguration anticipée, parmi les nombreux corps de métier qui s'affairent du sous-sol au quatrième étage, sur les six niveaux de la bâtisse, le maire était accompagné des membres du Conseil municipal : MM. Forsans, Pras, Gaudeul, Darrigrand, adjoints; Sordes, Milhé, Moulin, Harambillet, Laporte, Mme Forgeot, conseillers municipaux; MM. Forcade, président, et Roques, directeur de l'Office d'H.L.M.; les architectes de l'œuvre, MM. Etchepare et Duverdier; MM. Pelloux et Olombel, secrétaires de mairie; MM. Soubielle, Sovaitz, Daugareil, Morrachini, Becq, Blanc, membres du conseil d'administration de l'association du Foyer du jeune travailleur, qui sera appelée, dès le début de 1963, à gérer cette importante maison des jeunes, ou représentant l'Office d'H.L.M.

Sur le chantier même de ce qui sera demain le grand hall d'accueil du Foyer, le docteur Grenet a rappelé comment, en 1960, la commission sociale de la ville, sous la double impulsion du docteur Gaudeul et de M. Harambillet, avait proposé la réalisation de cette maison ouverte aux jeunes travailleurs des environs de Bayonne et du Pays Basque, apprentis ou débutants professionnels, âgés de moins de 25 ans. Elle répondait à la fois à des problèmes d'hébergement pour ces jeunes venus de l'extérieur, à des soucis culturels et sociaux, au désir d'occuper les loisirs de cette jeunesse au travail.

Son financement ne connut guère de difficultés grâce aux crédits spéciaux de l'Office d'H.L.M. pour la branche habitation, aux subventions de la ville, de la Sécurité sociale et du Conseil général pour le restaurant et le groupe social et culturel.

Les plans nécessitèrent une longue mise au point. La commission des sites et des monuments historiques était soucieuse de l'harmonie de ce coin du vieux Bayonne, si près du Château-Vieux, de la cathédrale et des remparts. L'esthétique de la façade du Foyer dut subir de nombreuses retouches avant de retenir la solution de pierres apparentes, en harmonie avec le site.

SOIXANTE PENSIONNAIRES DEUX CENTS REPAS

Depuis, le Foyer est né et a grandi. Aujourd'hui, la bâtisse est en place; on pense aux aménagements intérieurs. Quant à l'équipement, il en coûtera quelques 16 millions d'anciens francs au Conseil général pour 20 %, aux ministères du travail et de la santé publique pour 40 % chacun.

Le docteur Grenet, après avoir évoqué la naissance du Foyer, a anticipé sur son avenir. Il pourra recevoir soixante pensionnaires et servir deux cents repas à midi et autant le soir.

Le prix de la pension reste à étudier; il ne saurait en tout cas être supérieur à 200 nouveaux francs par mois pour la pension complète. Quant au foyer culturel, avec sa bibliothèque, sa discothèque, ses salles de réunion, il sera ouvert à tous les jeunes qui désireront le fréquenter.

En terminant, le docteur Grenet a souligné que la municipalité poursuivait son effort en créant en 1964, au plus tard, deux nouveaux foyers à Saint-Etienne et au quartier Lauga. M. Etchepare, architecte, accompa-

gné des entrepreneurs, a ensuite présenté la bâtisse aux édiles municipaux, depuis le sous-sol, avec les garages, les cuisines, les installations sanitaires, jusqu'aux dortoirs, qui occuperont par chambres de trois lits les deuxième, troisième et quatrième étages, où se situera l'appartement du directeur. Le foyer lui-même sera compris au premier étage, conçu à deux niveaux : réfectoire, salle de réunion, salle de repos, bibliothèque, discothèque. Au rez-de-chaussée, le hall d'entrée avec les bureaux de la direction et du secrétariat. Au total,

300 mètres carrés de surface bâtie par étage.

Le Foyer du jeune travailleur commencera à fonctionner dès le début de l'année prochaine.

Heureux et même privilégiés seront ses pensionnaires, qui auront sous les yeux ce merveilleux parc de verdure qui s'étend au-delà des remparts et, par derrière, le poème de pierre de la cathédrale avec la forteresse du Château-Vieux.

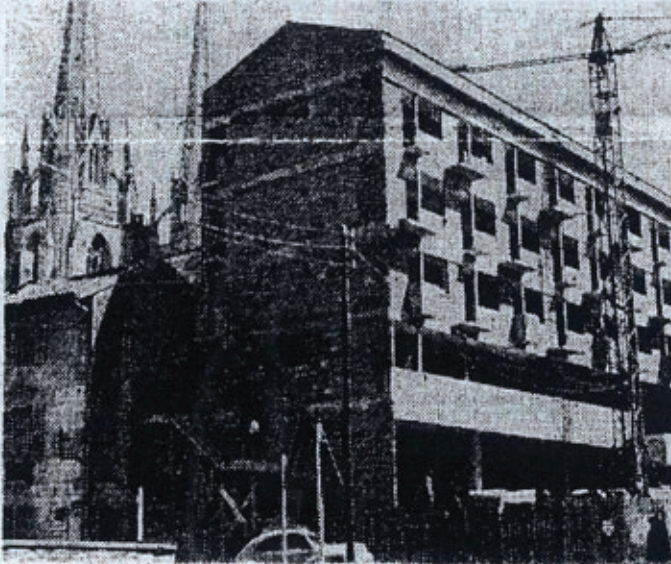
Charpentiers et coureurs achèvent les superstructures du Foyer des jeunes travailleurs, qui a été visité vendredi par la municipalité et les représentants de l'association qui dirigera l'organisation lors de l'inauguration, en 1963.

Voici, en haut : Dans la perspective des flèches de la cathédrale, la bâtisse du Foyer avec ses cinq étages qui s'ouvrent sur le boulevard des Remparts, face au massif boccager et verdoyant des glaces.

En bas : Les membres de la municipalité et de l'association écoutent les explications des architectes, MM. Etchepare et Duverdier, dans la salle des réunions du Foyer.

De gauche à droite : MM. Vannel, Moulouquet, Roque, Morrachini, Daugareil, Olombel, Duverdier, Pras, Etchepare, Harambillet, docteur Grenet, docteur Gaudeul, Blanc.

(Photos Studio Roger.)



REDACTION
2, place de Gaulle
Tél. 25.12.74 et 25.20.93

BAYONNE

APRÈS UNE ANNÉE D'EXISTENCE

Le Foyer des jeunes travailleurs justifie sa vocation

Mais il a besoin de ressources nouvelles...

OUVERT le 16 avril 1963 dans l'immeuble construit sur les Remparts, en bordure des allées de Madame, face au Château-Vieux, le Foyer des jeunes travailleurs a accueilli les membres de son conseil d'administration pour sa première assemblée générale.

Dans la salle de réunions aux larges baies vitrées ouvrant sur les frondaisons de la Poterne, ces premières assises ont réuni, autour du docteur Grenet, député-maire, président de l'Association du Foyer, et du docteur Gaudet, vice-président; MM. Hiriart et Leperts, directeur et directeur adjoint; Gérard Forgeot, directeur du service départemental de la Jeunesse et des Sports; Milhé, président; Harambillet, directeur de la C.A.F.; Nouëbes, vice-président de la Chambre de métiers; Soraitz, directeur du Centre de formation professionnelle accélérée; Mlle Lavielle et Arrambide, Mme Forgeot, MM. Laporte, Suarès, conseillers municipaux;

Olombel, secrétaire de mairie; Julien, Daugareilh, l'abbé Arrayet, MM. Tréfousse, Castaing, Verdun et Olalainy, directeurs d'école, membres du conseil d'administration de l'Association.

A PLEIN RÉGIME...

La réunion a débuté avec M. Hiriart, qui a présenté un rapport d'activité détaillé du Centre. Le directeur a notamment mis l'accent sur le rôle important que joue le « Comité de maison » constitué par les jeunes pensionnaires, et qui se doit d'assurer la continuité des activités du Foyer, en dépit des départs et des arrivées, dans le cadre des statuts établis.

En préambule à la lecture du compte rendu moral, M. Laporte a remercié les organismes locaux et départementaux qui ont aidé à la construction et à l'équipement de cet immeuble, d'un montant global de 203.000 francs.

Avec 58 pensionnaires, le Foyer tourne actuellement à plein régime, et à la satisfaction de tous; 35 % de ceux-ci ont plus de 21 ans, le reste de 15 à 21 ans. Un locataire sur cinq fait partie du bâtiment, mais tous les corps de métiers y sont représentés. Cent quatre-vingts repas en moyenne sont servis tous les jours, pour 2 F 90, 3 F ou 3 F 10, suivant que les jeunes gens sont locataires, pensionnaires alimentaires ou pasteurs. Car le restaurant est ouvert aux jeunes ouvriers et élèves, garçons et filles de la ville, les locataires venant en grande majorité des stations et communes voisines, voire même des Landes et du Pays Basque.

Confortablement logés, bien nourris, les jeunes travailleurs trouvent également au Foyer toutes sortes d'activités sportives et culturelles: salle de télévision (le poste a été offert par le service de la Jeunesse et des Sports), salle de jeux, bibliothèque à laquelle le Rotary vient d'of-

frir 1.000 francs, une discothèque, etc. Le rapporteur a rendu hommage à la façon parfaite dont M. et Mme Hiriart, entourés d'un personnel qualifié, assurent la bonne marche du Foyer.

NECESSITÉ D'UN EFFORT COLLECTIF

Le docteur Gaudet a ensuite détaillé le compte rendu financier, qui laisse apparaître un déficit dû aux frais d'amortissement et au fait que le Foyer ne fonctionne à plein que depuis le début de cette année.

S'efforçant de tirer quelques conclusions précises de ces rapports, le docteur Grenet a rappelé la genèse de l'œuvre et trouvé tout à fait logique que les prix pratiqués (240 francs par mois pour un pensionnaire à temps plein, tout compris) ne couvrent pas les dépenses. Le but recherché est pleinement atteint, puisqu'il visait avant tout à aider les jeunes travailleurs, aux ressources forcément modestes, à vivre décemment, à peu de frais.

Les promoteurs de cette réalisation ont donc de bonnes raisons d'être satisfaits. La ville entend d'ailleurs poursuivre cette œuvre et envisage la construction, dans un avenir encore assez lointain, d'un Foyer analogue pour jeunes filles, et peut-être même d'un autre Foyer, dans le cadre de la Z.U.P.

Mais il est nécessaire, a souligné le maire, que le Foyer équilibre son budget, car les charges sont trop lourdes pour la ville. Il convient donc de trouver des ressources nouvelles. Plusieurs organismes, syndicats professionnels et entreprises susceptibles d'employer les jeunes travailleurs ainsi hébergés ont été sollicités et ont donné des réponses encourageantes. Cette idée devra être développée auprès des Chambres de métiers et de commerce, de la Caisse d'épargne et des villes voisines, qui doivent participer à l'effort général.

Le soutien attendu — avec celui du Conseil général — permettra d'aboutir à une saine gestion. Le but social de l'œuvre sera alors atteint.

Après, l'assemblée, qui avait admis M. Julien et l'abbé Arrayet, nouveaux membres du comité directeur, a reconduit intégralement le tiers sortant: Mlle Arrambide, Mme Forgeot, MM. Soraitz, Daugareilh, Forcade, Nouëbes et Harambillet.

En fin de réunion, le docteur Grenet a répondu à deux questions posées par M. Castaing, concernant le Foyer de jeunes filles, dont la construction aurait pu être considérée comme plus urgente que celle d'un Foyer destiné aux garçons, et l'esthétique discutée de la façade du nouvel immeuble.

Le maire a rappelé qu'il existait déjà un Foyer, rue Douer, pour les jeunes filles, et que le plus urgent consistait, de ce fait, à loger les jeunes travailleurs. Quant au côté esthétique, il a reçu l'approbation des « Bâtiments de France » après remaniement des plans. La construction de l'école de musique et des beaux-arts dans le prolongement de l'immeuble, dont le projet est à l'étude, sera que ce qui fera quelque peu aujourd'hui formera un jour un ensemble harmonieux.

Une visite du Foyer a clôturé cette union.



Nos photos: A la table d'honneur, avant l'arrivée du docteur Grenet, de gauche à droite: MM. Hiriart,

Tréfousse, Soraitz, docteur Gaudet, Laporte et Olombel. Dans la salle, de gauche à droi-

te: MM. Gérard Suarès, Forgeot, Milhé, Daugareilh, Mme Forgeot, MM. Nouëbes, l'abbé Arrayet, Castaing, Olalainy, Julien et Verdun.

(Photos Studio Roger.)

Le foyer des jeunes travailleurs

Une aide socio-culturelle dans l'autodétermination

Quel jeune ne se sent désemparé lorsqu'il arrive dans une ville qu'il connaît peu ou pas du tout; et lorsqu'à cela se greffe quelquefois le manque de travail ?

Où aller ? A Bayonne, une possibilité est offerte. Le Foyer des jeunes travailleurs, situé face au cadre agréable et historique des remparts Lachapillet. Naturellement la fonction du foyer, dont nous parlons un de ses responsables, M. Idiart, ne consiste pas seulement à héberger des désemparés. Le foyer est ouvert à tous les garçons, qui, ouvriers, employés, parfois apprentis, ont entre 15 et 25 ans.

LE FOYER : UNE PENSION EN TOUTE LIBERTÉ

60 personnes peuvent y être logées dans des chambres de 2 ou 3 lits auxquelles s'ajoutent 6 chambres individuelles. Malgré ce chiffre apparemment restreint, le surnombre est inconnu, du fait du mouvement toujours important des pensionnaires. En effet, le service militaire, les changements de travail, des départs vers le centre de formation professionnelle pour adultes, sont autant de motifs qui amènent les jeunes à quitter le foyer tandis que d'autres y entrent.

Est-ce un signe de l'instabilité croissante du travail ? Le mouvement qui il y a encore 4 ans concernait 5 ou 6 personnes par mois, concerne aujourd'hui en moyenne 8 à 9 personnes, parfois 10.

La restauration touche un nombre plus élevé d'individus puisqu'elle s'adresse aux garçons, mais aussi aux filles ce qui n'est pas le cas de l'hébergement. De plus, il n'y a pas dans ce cas de limite d'âge, une seule obligation pour y

avoir droit : posséder la carte d'adhérent, c'est-à-dire, être membre de l'association. Tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, 180, quelquefois 200 personnes, travailleurs, acolytes et étudiants y partagent le repas de midi entre 12 et 13 heures seulement 60 à 70 personnes s'y retrouvent le soir entre 19 heures 30 et 20 heures.

Un tarif unique régit le service de restauration, seuls les étudiants en faculté qui possèdent la carte du C.R.O.U.S. connaissent un régime de faveur. Cependant, un tarif dégressif existe, qui prend tout son intérêt lorsque 25 repas sont pris dans le mois : le prix du repas qui est de 7,20 francs tombe à 6,80 francs au-delà de 25.

« Ce restaurant, nous a dit M. Idiart possède un intérêt certain en permettant aux étudiants et aux travailleurs de s'y rencontrer. Mais il engendre une véritable servitude administrative, de plus le personnel et le matériel ne sont pas aussi importants qu'il en avait nécessaire. » Mais peut-être le foyer connaîtra-t-il une solution à ce problème. Effectivement, lorsque le complexe universitaire bayonnais aura dépassé le stade embryonnaire dans lequel il est actuellement, l'université ouvrira sans doute un restaurant ce qui diminuera pour le foyer, le nombre de repas à servir.

En dépit de la variété des âges et des origines des jeunes qui fréquentent l'établissement, la discipline ne pose pas de réels problèmes. « D'ailleurs, affirme M. Idiart, un jeune qui travaille doit subvenir à ses besoins, il connaît certaines réalités et il est tout à fait en mesure de pratiquer l'autodiscipline. »

Le foyer ne formule qu'une exigence : que ceux qui rentrent tard respectent le repos

des autres en ne claquant pas les portes et en ne chantant pas trop fort.

Un horaire existe cependant à partir de 22 h. 30 les jeunes sont pointés par un veilleur qui n'ouvre qu'aux pensionnaires et au-delà des heures prescrites, les repas ne sont plus servis. Ce sont les seules « restrictions » apportées par les responsables à la liberté qui règne dans le foyer.

LE RÔLE SOCIO-CULTUREL DU FOYER

Venus d'origines diverses, évoluant dans un mouvement d'entrées et de sorties relativement important, les jeunes doivent malgré cela parvenir à « se situer ».

« Ils doivent nous dit, M. Idiart, arriver à se retrouver dans une communauté, mais surtout ils doivent savoir se retrouver face à eux-mêmes. » Le foyer n'est donc pas une sorte de cocon où l'on prolongerait l'adolescence, c'est d'ailleurs en cela qu'il se différencie d'autres établissements tels que les centres de rééducation. Le foyer ne cherche pas à créer une ambiance qui retienne les jeunes, et cela à son avantage, les pensionnaires sont amenés à chercher des attaches à l'extérieur, et nombreux sont ceux qui bien qu'ils ne soient pas originaires de Bayonne, pratiquent des sports ou jouent de la musique, dans différents clubs.

Toutefois, des distractions sont prévues, et elles prennent toute leur ampleur pendant la période hivernale, le contexte local, en été, étant suffisant pour empêcher l'ennui.

Il y a bien sûr, une télévision, elle ne se situe pas exactement dans le foyer, car celle



qui s'y trouvait, n'a pas résisté à 11 ans de bons et loyaux services. Aussi, les intéressés se sont-ils cotisés pour louer un appareil couleur. Cela aussi, pense M. Idiart, à son avantage : les jeunes s'aperçoivent que les loisirs ne sont pas gratuits ; c'est une sorte de contact avec la difficulté.

Une cafeteria (qui ne sert pas de boissons alcoolisées), vient également de redémarrer après quelques mois de stagnation. Intéressante sur le plan financier, puisque l'on peut y boire son petit café pour 70 centimes seulement, elle permet autour des jeux de cartes par exemple, des contacts et des retrouvailles.

Les bénévoles qui y sont rétribués, permettent aux 5 ou 6 bénévoles qui s'en occupent d'investir dans l'amélioration du décor ou dans l'augmentation du nombre des jeux de société.

Un laboratoire-photo est également mis sur pied. Il ne fonctionne que par intermittence car dans 95 % des cas, la photo est très éloignée des préoccupations des pensionnaires. La salle de jeux en revanche fonctionne toute l'année. C'est actuellement le ping-pong qui recueille le plus de suffrages ainsi que le baby-foot.

D'autre part, le ski constitue une activité importante. Les sorties organisées le plus souvent en voiture, quelquefois en bus, connaissent une participation de 12 à 15 personnes. Soit 25 % des pensionnaires. Mais ces excursions ne sont fonction que du nombre de personnes intéressées. Le foyer n'impose rien, ce sont les jeunes qui décident de la vie dans l'établissement. Les responsables ne prennent pas de décisions susceptibles de trop orienter l'ambiance du foyer. C'est aux pensionnaires d'organiser leur vie et par ce biais de se trouver eux-mêmes.

Cependant, une aide précise leur est apportée par le foyer qui chaque fois que est possible, essaie

aliguer sur une entreprise où ils pourront trouver du travail.

Mais des difficultés surgissent, dues aux problèmes de l'emploi proprement dit et aux problèmes de la formation parfois insuffisante.

Le foyer s'occupe aussi de leur faire accorder l'allocation-logement à laquelle ils ont droit.

Soit par manque de temps, soit par ignorance, beaucoup de jeunes ne la réclament pas et c'est le foyer qui, après les avoir informés, les aide à rom-

plir le dossier de demande.

C'est, pourrions dire, le seul plan sur lequel le foyer intervient pour les guider.

C'est une règle établie par les responsables. Le foyer doit être suffisamment libre pour permettre à chacun de s'y situer. Les actions directes et la dynamique de groupe sont exclues tout au moins dans cette optique. Le foyer doit remplir un rôle social certes, mais aussi un rôle éducatif et c'est la méthode de l'autodétermination qui a été choisie.



ECHO DU SUD-OUEST
29 octobre 1964

Foyer des jeunes travailleurs « S'adapter en permanence »

S.O 3/7/84

Il y a vingt et un ans, l'association qui gère le Foyer des jeunes travailleurs sur les remparts Lachepaillet à Bayonne entamait un travail dont elle ne soupçonnait peut-être pas l'évolution. Si les murs sont toujours les mêmes et dans un très bon état comme le souligna le président, M. Hiriart, au cours de l'assemblée générale, l'accueil qui y est fait a beaucoup changé; les gens hébergés également.

Les habitudes alimentaires

Avec cinquante lits répartis en chambres individuelles ou collectives de deux ou trois, le foyer est devenu pour les jeunes travailleurs mais aussi pour les étudiants bayonnais, un centre d'animation essentiel. Et c'est là l'une des évolutions les plus importantes. Un premier pas avait été franchi en 1972 lorsque le foyer avait accepté les étudiants dans son restaurant. Depuis deux ans, ces mêmes étudiants ont la possibilité d'être hébergés au foyer. « Cette modification des habitudes est une très bonne chose, reconnaissent les membres de l'association. Les jeunes

travailleurs ont appris à connaître le monde des étudiants et réciproquement ». Une vingtaine de jeunes en moyenne fréquentent donc le foyer chaque soir. Résidents et amis viennent y regarder la télévision ou jouer au ping-pong. Aucun lieu similaire n'existe vraiment sur le B.A.B. Pour cette raison les membres de l'association émettent le vœu que le travail socio-éducatif des permanents du foyer soit pleinement reconnu... ce qui n'est pas toujours le cas.

Petit souci du foyer : les habitudes alimentaires des jeunes étudiants tendent vers une désaffection du repas complet pour une alimentation fractionnée. Ce n'est pas propre au foyer des remparts mais pose des problèmes de gestion. Autre inquiétude : l'ouverture d'un restaurant universitaire sur le campus. Sa création n'est pas remise en cause par l'association mais les responsables universitaires ignorent encore qui répondra de sa gestion. Côté très pratique : on parle notamment de sa fermeture le soir par manque de clients. « Nous ne pourrions supporter à la fois une baisse de fréquentation de notre restaurant le midi et une augmentation le soir, rappellent les responsables du foyer. La



De gauche à droite, M^{me} Lesaulnier, M^{me} Pintat, M. Laporte, M. Hiriart. (Photo Christian Borderie.)

gestion du personnel sera très délicate ».

85 %

Les comptes du Foyer du jeune travailleur sont encourageants cette année. Le bureau les a présentés lors de l'assemblée générale, soulignant ce rétablissement

par rapport à l'année dernière. « Le taux d'occupation des chambres dépasse 85 % ce qui ne s'était pas vu depuis bien longtemps. Le chiffre de 100 % est impossible dans la mesure où il faut tenir compte du roulement ». Le président a tenu à remercier les municipalités et organismes

qui apportent leur aide à la vie du foyer. En guise de conclusion, il a mis en avant l'aspect vécu, concret que ne cernent pas les chiffres mais qui constitue l'essentiel du travail mené. Il rendait ainsi hommage à l'équipe qui chaque jour réalise ce qu'il qualifie de « travail de militant social ».

Un foyer parmi cent autres

Le Foyer des jeunes travailleurs a été retenu dans le cadre de l'opération « 100 foyers », sous l'égide du ministère de l'Équipement. La réhabilitation complète prévoit près de 6 millions de travaux

Conventions signées lors de la dernière séance en faveur du Centre d'action culturelle de Bayonne et Sud-Aquitaine (« Sud-Ouest » du 29 juin), mais également en faveur du Foyer des jeunes travailleurs. Celui-ci fait l'objet d'un projet de restructuration, le but poursuivi à terme étant de retrouver « des conditions saines d'exploitation ». Ce projet de réhabilitation a été retenu au ministère de l'Équipement dans le cadre de l'opération « 100 foyers » grâce auquel des financements prioritaires peuvent être obtenus. Le maire a été autorisé à signer la convention tripartite (Ville de

Bayonne, OPMHLM, Association du foyer) par le biais de laquelle le montage financier sera dûment « ficelé ». Le coût global de l'opération est évalué à 5 717 000 francs (dont 500 000 francs d'investissement mobilier). Département (1 140 000 francs), Région et District (250 000 francs chacun) et Caisse d'allocations familiales (160 000 francs) ont été invités à apporter leur aide.

Et puisque nous parlons réhabilitation, rappelons que, sur un plan plus général, la Ville entend rénover son habitat ancien et « rééquilibrer » les deux rives de l'Adour. Le programme qui

concerne les logements sociaux représente 77,971 MF sur les cités de Caradoc, Habas-la-Plaine, La Porcelaine, Codry et la dernière tranche des Hauts-de-Sainte-Croix. La participation de la ville serait de 7 607 000 francs. M^{me} Péry a suggéré, au nom de l'opposition PS, que dans le vieux Saint-Esprit on dépasse le cadre de l'étude du PACT et que l'on s'oriente vers une vision plus globale, prenant en compte dorénavant l'arrivée du TGV. Aménagement qui nécessitera donc, selon elle, au-delà d'une simple réhabilitation, une rénovation du quartier, ainsi qu'une réflexion sur la circulation routière.

Franchissons l'Adour : le couronnement du mur du rempart Lachepaillet a besoin que l'on y scelle des pièces importantes. Celles-ci présentent un danger pour les promeneurs. Ces travaux entrent dans les compétences des Monuments historiques, l'Etat assumera 40% de la dépense globalement estimée à 33 115 francs. On est loin des sommes avancées ci-dessus !

LE F.J.T. RETROUVE VAUBAN

Les travaux de réhabilitation du F.J.T. viennent de s'achever, donnant naissance à 45 studios entièrement meublés avec douches, lavabos, W.-C. et coin kitchenette - dont 4 seront réservés à de jeunes travailleurs handicapés - pour la modique somme de 1.280 F, non compris la déduction correspondant au montant d'A.P.L. - 100 à 900 F - octroyée à chaque locataire suivant ses revenus. Juillet et août seront mis à profit pour procéder à l'installation du mobilier du snack-bar et des logements et réintégrer le Foyer transféré provisoirement dans quelques appartements des Hauts-de-Sainte-Croix pendant la période des travaux. Trois veilleurs de nuit, deux animateurs et un agent d'entretien encadreront les jeunes dans leur nouveau « home », dont l'ouverture est prévue le 1^{er} septembre au plus tard. Résolument tourné vers l'extérieur, le F.J.T. disposera d'un snack-bar de 70 places ouvert 24 h/24, 365 jours sur 365 à tous les jeunes du quartier, d'une salle polyvalente de recherche d'emploi, de formation et d'initiation à l'informatique ainsi que d'une salle de musique en sous-sol que les groupes de musique ou musiciens indépendants pourront investir pour leurs répétitions et enregistrements. Dès que le foyer sera opérationnel, on étudiera la deuxième tranche du programme : une quinzaine de logements conventionnés en centre ville dans le cadre de l'O.P.A.H. en cours.

SUD OUEST 30 juin 1990

juillet 1991

45 studios tout confort, en plein centre ville.

